

REÇU EN PREFECTURE

Le 08 novembre 2024

VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARITEMENTO DE BS



Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du jeudi 24 octobre 2024

Publié le : 08/11/2024

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, convoqué le 17 octobre 2024, s'est réuni salle Robert SCHWINT à la City - 4 rue Gabriel Plançon à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports pour le volet décisionnel : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10

La séance est ouverte à 18h06 et levée à 20h00

Etaient présents: Mme Frédérique BAEHR, Mme Catherine BARTHELET, M. Gabriel BAULIEU, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. René BLAISON, M. Nicolas BODIN, M. Sébastien COUDRY, M. Marcel FELT, Mme Lorine GAGLIOLO, M. Olivier GRIMAITRE, M. Yves GUYEN, M. Daniel HUOT, M. Denis JACQUIN, M. Frank LAIDIE, M. Christophe LIME, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Yves MAURICE, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Gilles ORY, Mme Françoise PRESSE, M. Franck RACLOT, M. Nathan SOURISSEAU, M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, M. Benoit VUILLEMIN (jusqu'à la question n° 37 incluse)

<u>Etaient absents</u>: M. François BOUSSO, Mme Marie ETEVENARD, M. Gilbert GAVIGNET, M. Aurélien LAROPPE, M. Anthony NAPPEZ, M. Pascal ROUTHIER, M. Fabrice TAILLARD, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire de séance : M. Gabriel BAULIEU

<u>Procurations de vote</u>: M. François BOUSSO donne pouvoir à M. Nathan SOURISSEAU, Mme Marie ETEVENARD donne pouvoir à Mme Lorine GAGLIOLO, M. Aurélien LAROPPE donne pouvoir à Mme Anne VIGNOT, M. Anthony NAPPEZ donne pouvoir à M. Yves GUYEN, Mme Marie ZEHAF donne pouvoir à Mme Frédérique BAEHR

Délibération n°2024/2024.00337 Rapport n°8 - Subvention à l'association Gadjé intervenant auprès des gens du voyage

Subvention à l'association Gadjé intervenant auprès des gens du voyage

Rapporteur : M. René BLAISON, Conseiller Communautaire Délégué

	Date	Avis
Commission n°3	09/10/2024	Favorable

Inscription budgétaire						
BP 2024 et PPIF 2024-2028	Montant du budget 2024 : 6 000 €					
« Subventions aux associations - Gens du	Montant de l'opération : 4 500 €					
Voyage »						

Résumé:

Dans le cadre de sa compétence « Aménagement et gestion des équipements destinés à l'accueil et au stationnement des gens du voyage », Grand Besançon Métropole a décidé, dès 2009, de soutenir les associations intervenant auprès des gens du voyage en vue d'une gestion apaisée des équipements et d'une intégration réussie des usagers. Le schéma départemental 2021-2026 pour l'accueil et l'habitat des gens du voyage du Doubs, invite les partenaires à développer ou favoriser les actions sociales sur le territoire, qui permettent d'accompagner les familles des gens du voyage, tant sur une dimension sociale globale que sur la question plus précise de la scolarisation. Dans cette perspective, Grand Besançon Métropole intervient en tant que financeur de l'association Gadjé

L'Association Gadjé

Depuis 2009, Grand Besançon Métropole travaille de manière régulière avec l'association Gadjé qui est chargée d'assurer la domiciliation des gens du voyage (635 personnes domiciliées sur le Doubs), leur représentation, la défense de leurs droits, et leur accompagnement social, notamment dans les démarches administratives liées à leurs activités professionnelles. A ce titre, Gadjé organise et veille au suivi RSA (revenu de solidarité active) des familles qui en sont bénéficiaires.

Du fait de la sédentarisation progressive de cette population, l'association a fait évoluer son action pour une insertion globale des familles et participe à la mise en œuvre de mesures favorisant notamment la socialisation, l'habitat, la professionnalisation et la santé.

Des rencontres régulières entre Grand Besançon Métropole et Gadjé ont lieu pour permettre d'aborder les difficultés rencontrées et de trouver ensemble les meilleures réponses à apporter à ces problématiques.

L'accompagnement renforcé des bénéficiaires du RSA demeure complexe puisque la majorité du public suivi rencontre des problèmes d'illettrisme et maîtrise peu voire n'a pas accès à l'outil informatique. Dans le cadre de cette action spécifique, l'association accompagne les gens du voyage afin de prévenir la fracture numérique (aide à la création d'une adresse mail, d'un compte fiscal, d'un compte CAF, Pôle emploi ou ANTS – Agence nationale des titres sécurisés).

Par ailleurs, l'accompagnement des travailleurs indépendants reste une part très importante de l'activité de l'association car travailler de manière indépendante est très largement privilégié par les voyageurs (liberté de déplacement, indépendance, pratiques d'activités transmises de générations en générations).

En matière d'accueil et d'habitat, l'association est très sollicitée autant par les gens du voyage que par les partenaires (collectivités territoriales notamment) pour intervenir dans l'étude des problématiques rencontrées, et l'accompagnement des familles sédentarisées. Une commission dédiée à ces problématiques a été créée par l'association afin de coordonner les différentes actions sur les départements.

De plus, l'association a accompagné une dizaine de familles dans la préparation des dossiers de candidature pour les terrains familiaux locatifs (TFL) en cours de création à Besançon et a pris part à la commission d'attribution des TFL du 30 mars 2023 en tant que membre consultatif. En effet, Gadjé est une association représentative des gens du voyage et de la diversité de leurs modes d'habitat et de vie. L'association est régulièrement consultée par GBM dans la préparation des projets d'habitat adaptés pour les gens du voyage.

En 2023, l'association a acquis de nouveaux locaux situés à Ecole-Valentin (Zone Valentin Nord) qui ont été rénové. Le déménagement de l'association dans ses nouveaux locaux a eu lieu début janvier 2024. Ces nouveaux locaux permettent un meilleur accueil du public, l'amélioration des conditions de travail des salariés et la mise en place de nouvelles activités pour l'animation de la vie sociale.

Au titre de l'année 2024, l'association Gadjé sollicite auprès de Grand Besançon Métropole une subvention de fonctionnement à hauteur de 4 500 € afin de poursuivre et de renforcer les actions menées en faveur des usagers des aires d'accueil de Grand Besançon Métropole. Ce montant est supérieur de 100 € par rapport à l'année précédente en raison de l'augmentation des charges de fonctionnement liées à l'inflation.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 4 500 €, au titre de l'année 2024, à l'association Gadjé pour ses actions engagées auprès des usagers des aires d'accueil et plus globalement auprès des familles résidant régulièrement sur le territoire de Grand Besançon Métropole

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 30 Contre : 0 Abstention* : 0 Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

Le Secrétaire de séance,

Gabriel BAULIEU

Pour extrait conforme, La Présidente,

Anne VIGNOT Maire de Besançon



SUIVI ET INSTRUCTION DES DEMANDES DE SUBVENTIONS BUREAU DU 24 octobre 2024

	LIBELLE- DEMANDE	OBJECTIFS	ACTIVITES OU PROJET	CRITERES D'ATTRIBUTION ou ELEMENTS D'APPRECIATION ou EXPOSE DES MOTIFS (DONT ECO- CONDITIONNALITE ET EGALITE HOMME/FEMME)	SUBVENTION GBM N-3	SUBVENTION GBM N-2	SUBVENTION GBM N-1	SUBVENTION DEMANDEE	MONTANT PROPOSE
1	GADJE	Améliorer les conditions de vie des Gens du voyage tout en luttant contre les préjugés et en favorisant leur intégration sociale	L'association assure: -la domiciliation des gens du voyage -l'accompagnement social -l'accompagnement des familles dans leur parcours d'habitat - prévention santé -des actions de soutien à la parentalité -activités socio- éducative, et partenariat avec l'éducation nationale en faveur de la scolarisation	- Préconisation du Schéma Départemental pour l'accueil et l'habitat des gens du voyage du DoubsGBM soutient les associations intervenant auprès des gens du voyage en vue d'une gestion apaisée des équipements et d'une intégration réussie des usagers.	4 000,00 €	4 000,00 €	4 400,00 €	4 500,00 €	4 500,00 €